



INFORMATIONS

RECRUTEMENT DU NOUVEL ADJOINT TECHNIQUE

Le Conseil Municipal, sur proposition du maire et des adjoints a décidé d'embaucher Christophe PRINZ, habitant de notre village, comme adjoint technique. Il a commencé son activité le 1^{er} juin. Le contrat de travail à temps partiel de Christian QUIRIN – 13 heures par semaine- s'achèvera le 13 juillet 2018.

JOURNEE DE TRAVAIL DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL le samedi 23 juin

Chaque année, les membres du conseil municipal sont sollicités pour consacrer des heures de travail au profit de la collectivité (nettoyage de l'EAR, remplacement de barrières de protection etc...) Le samedi 23 juin, ils interviendront notamment pour boucher les nids de poule dans les ruelles et autres travaux d'entretien.

FERMETURE DU SECRETARIAT DE LA MAIRIE

Le secrétariat de la mairie sera fermé du lundi 18 juin au vendredi 13 juillet inclus. Le maire assurera une permanence tous les mardis de 17h30 à 19 heures et les adjoints tous les vendredis de 18 h à 19 heures. Pour toutes urgences, vous pouvez appeler le maire au 06 89 74 72 30.

REUNION PUBLIQUE D'INFORMATION SUR LE PLUI

Le projet de PLUI, Plan Local d'Urbanisme Intercommunal qui va remplacer le PLU en vigueur dans notre commune est en cours d'élaboration, Une réunion publique de présentation pour les habitants de Breitenbach, Maisongoutte, Saint Martin et Steige aura lieu :

le vendredi 21 septembre 2018 à 20 heures au Foyer Saint Antoine à Maisongoutte.

COURSES CYCLISTES DU DIMANCHE 17 JUIN 2018

Comme chaque année l'AS La Steigeoise organise les très belles courses cyclistes dans notre Vallée qui se dérouleront le dimanche 17 juin.

Cette année, par mesure de sécurité et afin d'éviter l'encombrement de la route départementale, toute la logistique, le parking des coureurs, les podiums, remise des récompenses et la buvette seront basés à la zone de loisirs et sous l'auvent de l'Espace d'Animation Rural.

L'appel des coureurs et le départ fictif des courses se feront sur la place de retournement des bus du côté ouest de l'église. Le départ réel sera donné à la sortie de Steige au niveau de la scierie.

Les arrivées, toujours par souci de sécurité, seront jugées rue du Beulot juste avant le croisement de la rue des Hauts Jardins et de la route du Bas des Monts.

Pour votre information et surtout pour les riverains de la rue du Beulot et de la rue de la Batteuse, les arrivées des différentes courses sont prévues selon les horaires suivants :

- Catégories Pass' Cyclisme et cadets vers 11h15
- Catégories minimales vers 14h35
- Catégories 1-2-3 et juniors aux environs de 17h55

Une demi- heure avant l'arrivée des coureurs, la circulation, rue du Beulot, se fera en sens unique pour tout le monde vers la mairie par la rue de Hauts Jardins.

Des signaleurs de La Steigeoise veilleront au bon déroulement des épreuves.

AUTRES MANIFESTATIONS A VENIR

La population est invitée à participer nombreuse aux manifestations à venir suivantes :

- Fête du Village à la zone de loisirs et l'EAR les 28 et 29 juillet. Les membres du Comité des fêtes, organisateur de la manifestation, distribueront le moment venu le programme définitif des festivités.
- Balade touristique le 2 septembre, organisée par l'Amicale des Véhicules Etoilés.
- Les Guidons de compétition le 27 octobre, organisé par l'Amicale des Véhicules Etoilés.
- Thé dansant le 4 novembre à l'Espace d'Animation Rural, organisé par l'association « les Prés du Giessen ».
- Le 17 novembre à l'Espace d'Animation Rural, soirée « Années 80 » organisée par le Comité des Fêtes de Steige

INTEMPERIES

Comme partout, notre commune n'est pas épargnée des orages parfois violents qui se multiplient et qui peuvent provoquer des dégâts importants. Les habitants sont priés de vérifier le bon fonctionnement de leur système d'évacuation d'eaux pluviales (grilles, tuyaux, rigoles, etc...) et de nettoyer le cas échéant les gravats sur la chaussée provenant de leur propriété.

La commune de son côté multiplie les contrôles des têtes de buse, le nettoyage des rigoles, etc.

VIGILANCE

Suite à des vols de géraniums et le passage fréquent d'individus qui proposent des travaux divers, il faut redoubler de prudence et de vigilance. En cas de comportement suspect, n'hésitez pas à appeler la Gendarmerie et de noter les plaques d'immatriculation.

Bien cordialement

Le Maire
Roland MANGIN